



## POINT SUR LES ÉTUDES

Suite à la réunion de vendredi 16 après midi, sous la présidence de Christophe Chartrain, Maire-Adjoint des affaires scolaires et périscolaires, en présence des Associations de Parents d'Elèves, de Christophe Abraham, Directeur Général Adjoint des Services, de Caroline Escrivel, Directrice Education, de Laurence Planes Cary, Responsable Animation Territoriale à UFCV et d'Erick Précé, cadre local UFCV, nous vous informons des décisions qui ont été prises :

L'UFCV a renforcé ses équipes d'encadrants lors de l'étude de vendredi à l'école des Bruyères (à la place des enseignants) et s'engage à le faire jusqu'à stabilisation de la situation.

L'UFCV s'engage à modifier les contrats des enseignants dont certaines clauses (notamment la mobilité et une souplesse des remplacements entre enseignants de l'école) ne les satisfaisaient pas (ils recevront la mouture définitive au plus tard lundi 19/09).

D'ailleurs, une réunion est programmée entre la Direction UFCV et les enseignants lundi 19/09 en fin d'après midi.

L'UFCV insiste sur sa volonté à donner la priorité aux enseignants pour un service de qualité répondant aux attentes des parents.

Le règlement intérieur des études surveillées en format papier a été donné à chaque enfant par le biais des cahiers de correspondance et se trouve sur le site de la Ville.

La Ville veut tirer un 1<sup>er</sup> bilan des études surveillées lors des premiers conseils d'école.

Les Membres du bureau de l'AIPEB